



POINT D'INFO CORONAVIRUS

La situation évolue assez vite. Hier après-midi nous avons une réunion avec la ministre de la Justice et les directions, et hier soir le président a fait des annonces qui ont directement un impact sur nos conditions de travail.

Lors de la réunion avec le ministère, nous avons dénoncé le manque d'informations et surtout les problèmes de circulation de l'information que ce soit pour les agents ou pour les représentants du personnel. Les informations parviennent à certains agents et pas à d'autres. Le ministère a déclaré qu'ils allaient y remédier...

Le ministère a une foire aux questions (pas à jour) : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/portail/ministere-38/coronavirus-covid-19-124503.html>

Situation au ministère (hier à 15h) : 345 agents en « quatorzaine », 1 cas confirmé au TJ de Béziers (confiné depuis 5 mars, cas confirmé hier par l'ARS) ;

Confinement : les collègues peuvent demander de faire l'objet d'une autorisation d'absence, l'administration devant voir si il n'y a pas une possibilité de télé-travail (mais ce qui semble en tout cas compliqué).

Les collègues « fragiles » peuvent demander à en bénéficier.

Les collègues en congé maladie ordinaire (CMO) se verront imputer **un jour de carence**, contrairement aux collègues en autorisation d'absence. Nous avons dénoncé cette situation. La ministre a indiqué qu'elle verrait avec Olivier DUSSOPT...

Écoles fermées (annonce hier soir) :

=> un des deux parents doit pouvoir bénéficier d'une autorisation d'absence de la part de l'administration, les parents pouvant alterner dans la garde ;

=> les écoles professionnelles sont également impactées. Pour exemple, il a été décidé aujourd'hui que l'activité de formation initiale et continue de l'ENG est suspendue du 16 au 27 mars 2020 inclus ;

Les directions travaillent sur des **plans de continuité de l'activité (PCA)**, le but étant d'identifier les fonctions essentielles pour les assurer en cas d'absentéisme ainsi que le nombre d'agents nécessaires. C'est dans ce cadre également qu'on a été collectées les coordonnées personnelles des agents, le but étant également de pouvoir donner une information en temps réel (dixit DSJ).

Nous n'avons pas encore d'informations sur l'accueil du public (à voir suivant passage en stade 3). Dans la pénitencière, les PCA devraient prévoir une évolution notamment pour les transferts administratifs, les parloirs et les personnes extérieures ainsi que pour les SPUP et les agents PSE.

Sur les PCA, nous avons dénoncé là encore le manque d'information et de transparence que ce soit pour les agents ou les représentants du personnel.

La ministre a indiqué avoir commandé des masques et du gel (**pour l'instant, le seul qu'on a c'est celui du point d'indice !**).

D'autres informations sont à venir du fait des réunions programmées :

=> **lundi réunion des organisations syndicales à la Fonction publique** (informations à suivre sur le site internet de l'UFSE : <https://ufsecgt.fr/spip.php?article7562>)

=> **mardi CHSCT ministériel** (informations à venir sur nos sites ou nos réseaux sociaux)

=> des réunions régulières devraient avoir également lieu avec le ministère.

Vos représentants au CHSCT ministériel
Le 13 mars 2020